Procès-Verbal du Conseil Municipal du vendredi 20 mars 2026

Ouverture de la Séance à 18h30.

Le Conseil municipal de Courbeveille se réunit dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, le vendredi 20 mars 2026 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Robert BRETON, aîné des Conseillers Municipaux sur convocation du 16 mars 2026.

Présents : Jean-Noël AMBROIS, Géraldine BANNIER, Justine BRAULT, Robert BRETON, Ludovic BRETON, Jean-François FAVRIS, Corinne FÉVRIER, François GASPARD, Laureen LEBRETON, Aurélie MARCHAND, Stéphanie MEZANGE, Patricia RABINEAU, Lenny RAIMBAULT, Eddy TOURTE.

Est nommé Secrétaire de Séance : Corinne FÉVRIER

Élection du Maire

Il est procédé au vote pour l'élection du Maire.
Monsieur Robert BRETON est élu au 1er tour avec 13 voix, 1 vote blanc.

L'ensemble des éléments relatifs à l'élection du Maire figurent en intégralité dans le procès-verbal d'élection du Maire et adjoints.

DCM20260301 Détermination du nombre d'adjoints

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1-1 et L.2122-2,

Considérant qu'il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints ;

Considérant que la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil.

Ce pourcentage donne pour la commune de Courbeveille un effectif maximum de 4 adjoints.

Ceci ayant été exposé, les membres du Conseil Municipal décident à 3 le nombre de création de postes d'adjoints au maire.

Votes :
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Élection des adjoints

Il est procédé à l'élection des adjoints.
Une seule liste d'adjoints est déposée à Monsieur le Maire à savoir : Jean-Noël AMBROIS, Corinne FÉVRIER, Jean-François FAVRIS.
La liste des adjoints est élue avec 12 voix, 2 votes blancs.

L'ensemble des éléments relatifs à l'élection des adjoints figurent en intégralité dans le procès-verbal d'élection du Maire et adjoints.

Lecture de la charte de l'élu local

Monsieur le Maire fait lecture de la charte de l'élu local.

Approbation du Procès-Verbal du 29 janvier 2026

Le procès-verbal du 29/01/2026 est approuvé.

VOTES
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 3

Questions - Informations diverses

La prochaine réunion des adjoints aura lieu le mardi 31 mars 2026.
Prochaine réunion de conseil municipal, le jeudi 09 avril 2026, à 20h30.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, aucun conseiller municipal ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 19h19.

Le secrétaire de séance
Corinne FÉVRIER

Le Maire,
Robert BRETON

MAIRIE DE COURBEVEILLE
(Mayenne)